



**COUP D'POUSS** fonctionne sur le principe de l'autostop organisé pour répondre à certaines demandes de déplacement en s'appuyant sur les nombreuses places disponibles à bord des véhicules. **COUP D'POUSS** souhaite aider des habitant(e)s à se rendre à un arrêt de bus, une gare, vers son lieu de travail ou vers ses études.

**100% GRATUIT - 100% CONVIVIAL - 100% PRATIQUE - 100% LOCAL**

### LA CHARTE D'UTILISATION COUP D'POUSS

1. Chaque membre inscrit à COUP D'POUSS s'engage sur l'honneur à respecter la présente charte.
2. Piétons et automobilistes veillent à leur sécurité et à celle d'autrui. Ils ne doivent pas gêner la circulation. La sécurité entre les points d'arrêt coup d'pouss n'est pas assurée, l'auto-stop est vivement déconseillé entre les arrêts.
3. Piétons et automobilistes sont libres d'accepter ou non un trajet en autostop.
4. L'automobiliste amène le piéton aussi loin que possible en fonction de son propre itinéraire.
5. COUP D'POUSS se limite à des courts trajets, aucune contrepartie financière n'est demandée au piéton.
6. Automobilistes et piétons s'engagent à avoir un comportement décent et respectueux. L'automobiliste respecte le code de la route et veille au bon état de son véhicule. Il garantit que l'assurance de son véhicule et son permis de conduire sont en vigueur.
7. Automobilistes et piétons agissent sous leur seule et entière responsabilité. Les collectivités ne peuvent être tenues responsables en cas d'accident ou de tout incident ou litige de quelque nature que ce soit qui surviendrait lors du trajet en autostop.
8. COUP D'POUSS est réservé aux piétons de plus de 18 ans qui voyagent sous leur responsabilité. Les piétons de moins de 18 ans utilisent COUP D'POUSS avec l'accord et sous la responsabilité de leurs parents.



Renseignements : [mairie@mairie-thurins.fr](mailto:mairie@mairie-thurins.fr)

Cette charte est à remettre complétée à l'accueil de la Mairie, à la médiathèque ou à la MJC de Thurins

Il vous sera alors remis un KIT de DÉPLACEMENT comprenant un macaron et un système d'indication de destination.

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Code postal :

Commune :

E-mail :

Téléphone :

Je m'inscris à COUP D'POUSS en tant que

Piéton

Automobiliste

Automobiliste & Piéton

Pour les automobiliste numéro de la plaque d'immatriculation :

En m'inscrivant à COUP D'POUSS, je m'engage sur l'honneur à respecter la Charte d'Utilisation.

Date :

Signature / Signature des parents (moins de 18 ans) :